Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260630-DE_2026_045-DE

COMMUNE DE LA BOUSSAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Le 30 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA BOUSSAC s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le vendredi 24 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BLANCHET David, BOULMER Daniel, CHAPDELAINE Jérôme, FAUVEL Christine, LAYER Martine, LEMENANT Fanny, LOIZEAU Cyrille, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, NOEL David, VIGOUR David, VITASSE Marie-Frédérique
Excusé sans procuration : RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège

Secrétaire de séance : MARTIN Monique

2026-045 - TARIFS GARDERIE 2026-2027

Madame la Maire rappelle le tarif appliqué au service de garderie municipale est, depuis 3 ans, de 0,90€ par demi-heure de présence.

Après échanges entre les conseillers municipaux, Madame la Maire propose d'augmenter le tarif de la garderie pour l'année scolaire 2026/2027 en appliquant 0.95 € par demi-heure.

Il est également précisé que ce service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide, par 11 voix pour et 2 abstentions (CHAPDELAINE Jérôme, LEMENANT Fanny) de :

- Valider le tarif de 0.95 € la demi-heure de vacation pour la garderie municipale pour l'année 2026/2027.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

Fait et délibéré le 30 juin 2026

Le président de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétaire de séance,
Monique MARTIN